



Appartement Paris 4 pièce(s) 67 m2

PARIS 75015

699 000 € *

* 699 000 € honoraires inclus

671 000 € Hors Honoraires

Honoraires : 4.17% TTC à la charge de l'acquéreur.

**Guy HOQUET PARIS 15
CONVENTION**

236 Rue de la Convention
75015 Paris

0189431515

Appartement Paris 4 pièce(s) 67 m2

75015 GEORGES BRASSENS

Idéalement situé devant le parc Georges Brassens avec vue imprenable, au 6ème étage avec ascenseur d'un immeuble récent de bon standing, un appartement coup de coeur traversant de 68m² composé comme suit : un plan en étoile distribuant un vaste double séjour donnant intégralement sur le parc Georges Brassens, deux belles chambres donnant sur cour et bénéficiant d'un vis à vis dégagé également, une grande salle d'eau avec douche à l'italienne, une cuisine indépendante aménagée et équipée, des w-c séparés, des rangements;

L'appartement est en parfait état, rénové avec goût, il bénéficie d'une luminosité exceptionnelle et d'un vis à vis dégagé donnant sur le parc Georges Brassens (plein Ouest). Son plan est idéal sans aucune perte de place.

Une cave et un parking en sous-sol complètent cet appartement.

Contactez rapidement notre agence Guy Hoquet Convention !

67 m²

4 pièce(s)

2
chambres

1 sde

1 parking(s)

Fiche technique du bien

Etage	6
Nombre étages	9
Bien en copropriété	Oui
Nb Lots Copropriété	48
Charges annuelles (ALUR)	4868 €
Procédures diligentées c/ syndicat de copropriété	Pas de procédure en cours
Année construction	1960
Neuf - Ancien	Récent
Salle(s) d'eau	1
WC	1
Cuisine	Indépendante, aménagée et équipée
Type Chauffage	Collectif
Mécanisme Chauffage	Radiateur
Mode Chauffage	Gaz
Eau chaude	Gaz
Etat intérieur	Rénové
Nombre de caves	1
Nombre places parking	1
Digicode	Oui
Date ERP	2026-01-16 13:16:25

Diagnostic Energétique

Oui

Valeur consommation énergie finale

297 kWh/m2 par an

Conso Energ

297 kWh/m2 par an

Bilan énergétique

DPE non communiqué

GES non communiqué

Estimation du coût annuel en énergie pour un usage standard entre 1590€ et 2210€

Photos du bien





